

SUCO

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2022

SUCO
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Annexes et renseignements complémentaires	13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de SUCO

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SUCO (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organismes sans but lucratif, les produits de l'Organisme comprennent entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2021 et au 31 mars 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé les 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux. Cela a conduit l'auditeur précédent à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion avec réserve en date du 10 septembre 2021.



DOMINIQUE TOUPIN, CPA AUDITRICE

Le 13 septembre 2022
1270 Charles-Olivier
Boisbriand, QC, J7G 2Z6
(450) 806-3124

SUCO
PRODUITS ET CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Affaires mondiales Canada (Annexe A)	4 586 901 \$	3 127 713 \$
Gouvernement du Québec (Annexe B)	327 820	747 803
Organismes – Pour des projets	201 737	90 692
Dons du public – En espèces	301 475	307 260
Contributions sous forme de services rendus (note 3)	1 562 084	215 721
Subvention salariale d'urgence Canada (SSUC)	18 661	108 333
Autres revenus	27 762	16 411
	<u>7 026 440</u>	<u>4 613 933</u>
CHARGES		
Programmes de développement international		
Coûts directs d'envoi de coopérants	1 137 717	183 396
Contributions sous forme de services rendus (note 3)	1 562 084	215 721
Projets de développement international	1 422 292	2 459 816
Bureaux outre-mer (note 13)	932 194	200 977
Direction des programmes (Annexe C)	1 089 631	777 698
	<u>6 143 918</u>	<u>3 837 608</u>
Programmes au Canada		
Programme d'éducation SUCO	116 827	59 205
Collecte de fonds	110 613	113 383
Direction des programmes (Annexe D)	198 757	225 089
	<u>426 197</u>	<u>397 677</u>
Administration et vie associative		
Amortissement des immobilisations	400 775	373 861
	29 150	22 604
	<u>429 925</u>	<u>396 465</u>
	<u>7 000 040</u>	<u>4 631 750</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE)		
DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>26 400 \$</u>	<u>(17 817) \$</u>

SUCO
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Non affecté	Investi en immo- bilisations	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 067 287 \$	52 493 \$	1 119 780 \$	1 137 597 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels à même l'actif net non affecté	(35 266)	35 266	-	-
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	55 550	(29 150)	26 400	(17 817)
	<u>1 087 571 \$</u>	<u>58 609 \$</u>	<u>1 146 180 \$</u>	<u>1 119 780 \$</u>

SOLDE À LA FIN

ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

Solde au début et à la fin



	2022	2021
	<u>75 439 \$</u>	<u>75 439 \$</u>

Dominique Toupin, CPA auditrice

SUCO
BILAN
AU 31 MARS 2022

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 4)	1 720 481 \$	2 621 654 \$
Débiteurs (note 5)	87 862	166 532
Frais payés d'avance	58 309	30 814
	<u>1 866 652</u>	<u>2 819 000</u>
PLACEMENT – FISIQ, 3 %	5 000	-
IMMOBILISATIONS (note 6)	35 765	52 493
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	22 844	-
	<u>1 930 261 \$</u>	<u>2 871 493 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	201 401 \$	177 972 \$
Apports reportés (note 10)	507 241	1 498 302
	<u>708 642</u>	<u>1 676 274</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	58 609	52 493
Non affecté	1 087 571	1 067 287
Affectation d'origine interne (note 11)	75 439	75 439
	<u>1 221 619</u>	<u>1 195 219</u>
	<u>1 930 261 \$</u>	<u>2 871 493 \$</u>

Pour le conseil d'administration :

 **PRÉSIDENT** Administrateur
 **DG** Administrateur

SUCO
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	26 400 \$	(17 817) \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	23 439	22 604
Amortissement des actifs incorporels	5 711	-
	<u>55 550</u>	<u>4 787</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	78 670	(65 561)
Frais payés d'avance	(27 495)	19 849
Créditeurs et charges à payer	23 429	46 201
Apports reportés	(991 061)	377 326
	<u>(916 457)</u>	<u>377 815</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(860 907)	382 602
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(5 000)	-
Acquisition d'immobilisations	(6 711)	(5 820)
Acquisition d'actifs incorporels	(28 555)	-
	<u>(40 266)</u>	<u>(5 820)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(901 173)	376 782
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>2 621 654</u>	<u>2 244 872</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>1 720 481 \$</u>	<u>2 621 654 \$</u>

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, est une œuvre de charité, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et elle poursuit les objectifs suivants :

En réponse à la mondialisation de l'économie, SUCO propose la mondialisation de la solidarité. Les actions de SUCO s'inscrivent dans la volonté du renforcement de la société civile, du local au global. Par une approche de développement local, de solidarité directe et de démocratisation de la communication, le but de l'Organisme est de promouvoir les conditions essentielles à la réalisation du développement durable, soit l'édification de la démocratie participative et du pouvoir local dans le respect de la diversité culturelle, de l'équité des rapports de genres et de l'environnement. Pour arriver à cette fin, la corporation poursuit les objectifs suivants :

- a) appuyer les organisations de base qui travaillent dans le but du renforcement de la société civile;
- b) favoriser le développement des ressources humaines locales par le biais de formations appropriées;
- c) promouvoir l'appropriation par les populations à la base du développement social et économique;
- d) promouvoir la communication pour le développement en favorisant la libre circulation de l'information, l'accès aux moyens d'expression et de communication et la mise en place de réseaux;
- e) favoriser l'engagement de la population dans les actions de développement en réalisant des activités d'éducation du public au Québec et au niveau international.

2. PRINCIPALE MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'intérêt sur les fonds affectés aux projets sont ajoutés aux produits affectés aux projets.

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Le placement - FISIQ est comptabilisé au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apports reçus sous forme de services

Les coopérants-volontaires ne sont pas rémunérés pour leur travail dans les projets de développement international, ils ne reçoivent qu'une allocation de séjour et de logement. Leur contribution représente la valeur de leur travail non rémunéré. Cette contribution est comptabilisée dans les produits comme "Contributions sous forme de services rendus" et dans les charges sous la rubrique "Contributions sous forme de services rendus".

Conversion des devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et charges de l'état des résultats sont convertis au taux de change du dernier transfert bancaire effectué. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Équipement et matériel informatique	Dégressive	30 %
Mobilier et équipement	Dégressive	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	6 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux suivant :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Site web	Linéaire	5 ans

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2022

3. CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS

La valeur du travail non rémunéré fourni par les coopérants-volontaires s'élève à 1 562 084 \$ (215 721 \$ en 2021), soit 236 \$ / jour / personne (200 \$ en 2021).

4. ENCAISSE

	2022	2021
Canada	1 446 664 \$	2 162 414 \$
Outre-mer	273 817	459 240
	<u>1 720 481 \$</u>	<u>2 621 654 \$</u>

5. DÉBITEURS

	2022	2021
Avance aux coopérants	12 431 \$	21 791 \$
Réclamations TPS et TVQ	18 780	14 663
Avances à justifier par des partenaires-projets	56 651	130 078
	<u>87 862 \$</u>	<u>166 532 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	-----Valeur nette-----	
			2022	2021
CANADA				
Mobilier et équipement	95 273 \$	79 665 \$	15 608 \$	19 647 \$
Matériel et équipement informatique	150 801	138 134	12 667	10 376
Améliorations locatives	90 007	82 517	7 490	22 470
	<u>336 081 \$</u>	<u>300 316 \$</u>	<u>35 765 \$</u>	<u>52 493 \$</u>

7. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	-----Valeur nette-----	
			2022	2021
Site web	28 555 \$	5 711 \$	22 844 \$	- \$

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2022

8. MARGE DE CRÉDIT NÉGOCIÉE

L'Organisme a obtenu une offre de financement de son institution financière dont les modalités sont les suivantes :

- facilité rotative à demande de 225 000 \$, intérêts au taux de base payables mensuellement à terme échu;
- visa affaires jusqu'à concurrence de 100 000 \$;
- garantie par une hypothèque mobilière sur les obligations présentes et futures de 400 000 \$ signée par l'emprunteur et constituant une sûreté de premier rang sur l'universalité des actifs présents et futurs, corporels et incorporels.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
Fournisseurs Canada	67 302 \$	68 286 \$
Fournisseurs outre-mer	21 718	54 728
Salaires et vacances à payer Canada	112 381	54 958
	<u>201 401 \$</u>	<u>177 972 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à des programmes spécifiques : projets de développement international et programmes d'éducation.

	2022	2021
Apport pour des projets de développement international	<u>507 241 \$</u>	<u>1 498 302 \$</u>

11. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté l'actif net pour une somme de 75 439 \$, répartie de la façon suivante :

- 50 000 \$: Fonds de développement
- 25 439 \$: Réserve de rapatriement des volontaires

L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2022

12. ENGAGEMENT

L'Organisme a signé un bail pour ses locaux à Montréal. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusions faites des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 411 036 \$. Les paiements minimum exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023 :	67 170 \$	2026 :	76 487 \$
2024 :	70 745 \$	2027 :	78 004 \$
2025 :	73 128 \$	2028 :	45 502 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque au 31 mars 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Organisme est principalement exposé au risque de crédit par ses avances à des partenaires sur divers projets. Le risque relié à d'autres postes est jugé faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'Organisme réalise la totalité de ses projets en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2022, les postes suivants exprimés en dollars canadiens étaient réalisables en devises étrangères :

Encaisse	En \$ US	210 842 \$
	En Euro	499
	En Francs CFA du Sénégal	69 920
	En Francs CFA de la Côte d'Ivoire	43 969
	En Lempiras du Honduras	1 334
	En Cordobas du Nicaragua	1 421
	En Soles du Pérou	309
	En Gourdes d'Haïti	15 847
Débiteurs	En \$ US	39 890 \$
Créditeurs	En \$ US	16 636 \$
	En Francs CFA du Sénégal	5 082

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2022

14. BUREAUX OUTRE-MER

Les frais de bureaux outre-mer regroupent entre autres les salaires, honoraires, assurances, loyer, électricité, entretien, per diem, fournitures et autres.

15. INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Durant l'exercice financier 2021-2022, l'Organisme a maintenu ses activités de suivi avec ses partenaires et les activités de volontariat à l'étranger ont pu reprendre grâce au recrutement de volontaires canadiens et nationaux déjà installés dans ses pays d'intervention. Une hausse de revenus de l'ordre de 3 018 217 \$ incluant les revenus de gestion associés à ceux-ci s'en est suivi conséquemment au maintien de ses programmes et projets financés par Affaires mondiales Canada.

L'Organisme a bénéficié du programme gouvernemental de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), dont les critères d'admissibilité ont été annoncés en avril 2020. Des subventions d'un montant total de 18 661 \$ ont été comptabilisées à titre de produits au 31 mars 2022.

La direction suit toujours de près l'évolution de la situation. Les autres incidences de cette dernière sur l'Organisme et ses activités sont trop incertaines pour être évaluées actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

SUCO
ANNEXES ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2022	2021
PRODUITS		
Annexe A – AFFAIRES MONDIALES CANADA		
Programme de formation agricole et d'appui à l'entrepreneuriat jeunesse au Pérou (FORMAGRO)	16 706 \$	1 575 735 \$
Programme de développement des filières cajou, mangue et maraîcher au bénéfice des femmes et des jeunes (PROFI)	897 426	355 890
CollAB programme de coopération volontaire (PCV)	3 303 606	1 066 156
Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ)	369 163	129 932
	<u>4 586 901 \$</u>	<u>3 127 713 \$</u>
Annexe B – GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Programme québécois de développement international	50 399 \$	118 920 \$
Programme de coopération climatique internationale	-	476 842
Québec sans frontières	269 865	136 753
Emploi Québec	7 556	15 288
	<u>327 820 \$</u>	<u>747 803 \$</u>
CHARGES		
Annexe C – PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL – DIRECTION DES PROGRAMMES		
Salaires et honoraires	853 341 \$	584 955 \$
Avantages sociaux	144 953	124 579
Coût des locaux	35 609	36 995
Déplacement et frais de séjour au Canada	422	507
Missions outre-mer	7 015	-
Fournitures, photocopies et imprimeries	14 265	14 399
Communications	419	550
Honoraires de recrutement des coopérants	16 694	15 529
Formation des coopérants	16 913	184
	<u>1 089 631 \$</u>	<u>777 698 \$</u>
Annexe D – PROGRAMMES AU CANADA – DIRECTION DES PROGRAMMES		
Salaires	146 204 \$	171 829 \$
Avantages sociaux	38 100	36 615
Coût des locaux	14 453	16 645
	<u>198 757 \$</u>	<u>225 089 \$</u>